

25.09.2009 - 14:30 Uhr

Le transport Cisalpino revient aux sociétés mères

Visp/Zurich (ots) -

Les collaborateurs et la direction de Cisalpino S.A. ont appris avec déception la décision des CFF et de Trenitalia de cesser l'activité opérationnelle de l'entreprise au changement d'horaire 2009/10. Ils ne peuvent qu'accepter cette annonce et s'engagent à mettre tout en oeuvre durant les mois à venir pour mener à terme les projets en cours et garantir une transition sans accroc des services qui seront pris en charge par les CFF et Trenitalia.

Au cours des derniers mois, les collaboratrices et collaborateurs et la direction de Cisalpino, ont oeuvré avec loyauté et engagement à préserver les intérêts de l'entreprise et de ses clients. Les efforts consentis pour améliorer la qualité, et ce dans des conditions cadres très difficiles, ont été également reconnus par l'autorité de tutelle, l'Office fédéral des transports, qui les a considérés à la fois pertinents et appropriés.

Jusqu'à la fin de l'horaire en cours, la société et les membres du team Cisalpino continueront de remplir leurs fonctions actuelles dans l'intérêt premier de la clientèle. Par ailleurs les billets de train vendus et réservés resteront valables même au-delà de la reprise des activités par les maisons mères.

La direction de Cisalpino remercie d'ores et déjà tous les collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et professionnalité ainsi que pour leur loyauté jusqu'à la fin de l'horaire 2009. Par ailleurs, la volonté déclarée des maisons mères de reprendre l'ensemble du personnel est, pour l'entreprise, un signe de reconnaissance des compétences et efforts consentis par chacun d'entre eux.

Cisalpino remercie ses clientes et clients pour leur fidélité au cours de ces quinze dernières années. Elle continuera d'opérer normalement selon l'horaire en vigueur et le service ne subira aucune interruption lors du passage des liaisons aux maisons mères.

Contact:

Cisalpino AG
Renzo Cicillini
Tél.: +41/58/580'85'00

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002397/100590588> abgerufen werden.